



BUDGET COMMUNAL 2023

Le 11 avril, le Conseil municipal a voté le budget prévisionnel pour l'année 2023 et a approuvé les comptes administratifs 2022, suite au débat d'orientation budgétaire du 28 mars avec l'ensemble des élus et à la commission des finances du 3 avril.

En 2022, les efforts de rigueur engagés depuis le début du mandat, associés à la mise en œuvre de notre programme, mais aussi aux actions ayant dû être menées pour pallier à certains rattrapages, ont été naturellement poursuivis. Cela a permis de dégager un résultat satisfaisant et de clôturer l'année sans difficulté majeure.

La situation actuelle d'inflation forte, de crise sociale et au niveau mondial d'incertitudes importantes liées au contexte géopolitique, a généré une difficulté toute particulière dans l'exercice d'élaboration du budget 2023 en termes de prévisions de charges et d'équilibre budgétaire nécessaire.

En effet, les dépenses de gestion vont connaître de fortes hausses (+ 16,5%), tant dans le domaine des énergies (Electricité + 250 000 € minimum), que des matières premières et alimentaires. Nos contrats ont fortement augmenté (de l'ordre de 8 à 10%).

Concernant les prévisions 2023, un premier travail a consisté à passer en revue finement l'ensemble des postes de charges et d'économiser environ 53 000 € sur le peu de dépenses non incompressibles. Un second travail engageant tous les élus, les différents services et les associations est en cours afin de recenser toutes les pistes d'économie et de bâtir un plan d'actions.

Le résultat simulé après ce premier travail sur l'optimisation des charges, à périmètre égal du taux de fiscalité 2022, en intégrant l'augmentation des bases décidées par l'État aurait généré un résultat de l'exercice en très forte diminution et non tenable, voire dangereux, car ne permettant pas le remboursement de nos emprunts et « mettant à sec » notre excédent de fonctionnement.

C'est pourquoi le budget a été bâti en réexaminant le taux du foncier bâti (+ 3,60 points), ce qui couvre à peine les hausses prévues sur l'énergie. Les besoins supplémentaires liés à l'inflation devront être comblés par la poursuite des efforts budgétaires sur les dépenses.

Ce contexte de hausse durable et généralisée des prix constitue un signal d'alerte pour les communes, car il signifie une envolée des coûts et donc de nos dépenses de fonctionnement. Notre capacité d'autofinancement devrait s'en trouver fortement dégradée. Nous avons dû trouver des recettes supplémentaires afin de poursuivre nos investissements dans les années à venir.

L'intérêt général est au cœur de notre gestion qui se veut rigoureuse et transparente, tant sur nos dépenses que sur nos recettes dont l'optimisation concourt au financement de nos investissements.

Cette ligne de gestion a commencé à porter ses fruits malgré les aléas importants rencontrés et elle se définit globalement ainsi :

- maîtrise de notre dette,
 - poursuite de nos engagements de mandat, en intégrant les aléas qui surviennent, en maintenant la qualité du service rendu aux usagers.
- Ce contexte global induit une plus forte augmentation de nos charges que de nos recettes, nécessitant une poursuite rigoureuse de la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement.
- Nous nous tenons à la disposition de chacun d'entre vous si vous souhaitez des explications complémentaires sur les budgets ou simplement échanger.

Marcel Joberton, Adjoint aux Finances,
Pierrette Huet, Conseillère déléguée aux Finances.



CONSTRUCTION D'UN BUDGET

La construction du budget, acte prévisionnel fondamental de la vie de la commune, prévoit et autorise les recettes et les dépenses annuelles. Il peut être modifié ou complété en cours d'exécution.

Il est composé de 2 parties :

- le fonctionnement comporte les dépenses courantes qui permettent d'assurer l'activité au quotidien des différents services communaux (techniques, administratifs, périscolaires) : dépenses d'énergie, contrats d'entretien, salaires, contributions diverses, soutien aux actions sociales du tissu associatif et culturel, etc. et il concourt au financement des investissements.

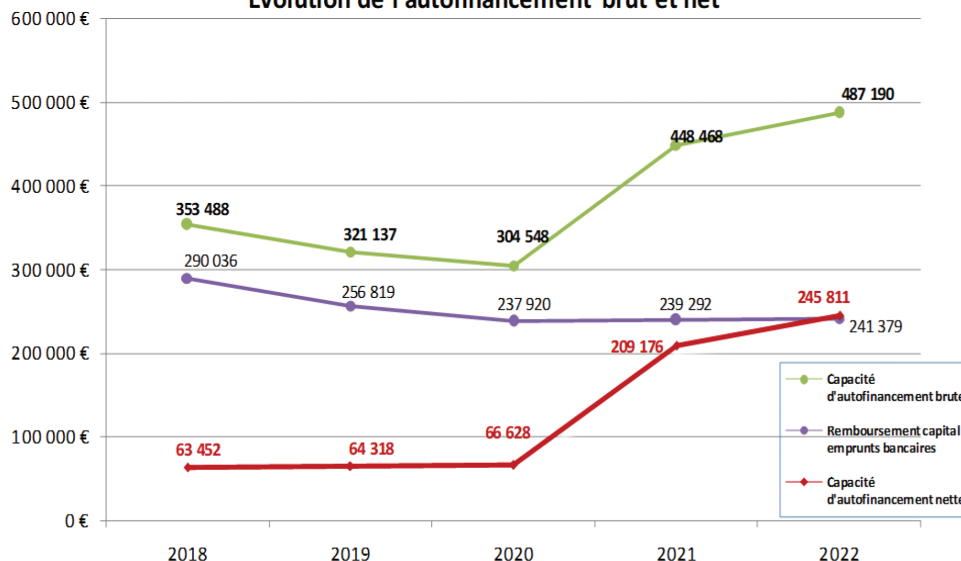
- l'investissement traduit les engagements pris concourant au bon maintien du patrimoine communal et à son évolution, à l'amélioration du cadre de vie, au développement des équipements publics et au remboursement du capital de la dette.

Chacune des deux sections doit être présentée en équilibre dépenses-recettes, leur somme représente le budget annuel de la collectivité.

RETOUR SUR L'EXERCICE 2022

La clôture de l'année 2022 a été satisfaisante avec un résultat de fonctionnement cumulé de 649 269 € intégrant l'excédent reporté de 181 363 €, dont un résultat de l'exercice de 467 905 €. Ce résultat d'exercice en progression d'un peu plus de 37 000 € par rapport à l'année précédente est la conséquence des effets conjugués d'une maîtrise de plus en plus accrue des opérations de dépenses de gestion et d'une très légère progression du panier de recettes ponctuelles due notamment à des ventes patrimoniales. Cette situation positive conforte l'amélioration de notre capacité d'autofinancement et de notre ratio de désendettement en années constatée fin 2022.

Evolution de l'autofinancement brut et net



BUDGET PRÉVISIONNEL 2023 DE FONCTIONNEMENT : 2 970 354 €

Le budget prévisionnel de fonctionnement, particulièrement impacté dans son élaboration par l'actuel contexte inflationniste s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 970 354 €.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement (hors équilibre budgétaire) : 2 497 364 €

Prévision virement à la section d'investissement et prévision d'excédent de fonctionnement 472 990 €



Charges de fonctionnement

hors prévision de virement à la section d'investissement et hors prévision excédent de fonctionnement

Autres charges de gestion courante : 238 581 €

Subventions aux associations, indemnités des élus, redevance réglée au SDIS (service incendie), CCAS, etc.



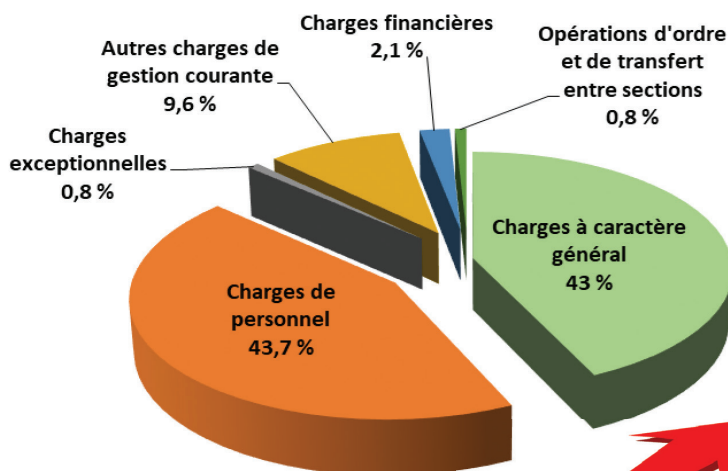
Charges exceptionnelles : 20 000 €

Évènements exceptionnels pouvant survenir, identifiés dans le plan communal de sauvegarde

Charges de personnel et frais assimilés : 1 091 464 €

Salaires et charges patronales afférentes, assurances du personnel, etc.

26 agents au 01/01/2023



Charges financières : 52 577 €

Intérêts sur emprunts, autres frais divers, etc.

Opérations d'ordre et de transfert entre sections : 20 218 €

Dotations aux amortissements

Charges à caractère général : 1 074 524 €

Principal fait marquant : augmentation prévisionnelle conséquente par rapport à 2022 induite par les hausses importantes, notamment sur les charges d'énergie.

Eau, électricité, carburants, contrats de prestations de services, maintenances diverses, entretien voiries/bâtiments, fournitures administratives, fournitures scolaires, alimentation cantine, assurances, téléphone, frais affranchissement, documentation, formation du personnel, taxes foncières, etc...

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

La principale ressource de fonctionnement est issue de la fiscalité locale. Ces recettes représentent 67,7% des recettes totales, avec cette année une hausse de 7,13% des bases fiscales déterminée par l'État et une hausse modérée mais nécessaire de 3,6 points des taux locaux. Cette hausse globale sur la fiscalité couvre à peine les augmentations prévisionnelles annoncées sur les postes d'énergie. Ainsi, les taux d'imposition votés en 2023 par le Conseil Municipal sont de 39,50% pour le bloc communal sur le bâti - restant à un niveau inférieur au taux départemental - et 99,84% pour le taux taxe foncière sur le non bâti.

Recettes de fonctionnement

Excédent reporté : 250 000 €

Excédent de fonctionnement 2022 reporté au budget de fonctionnement 2023

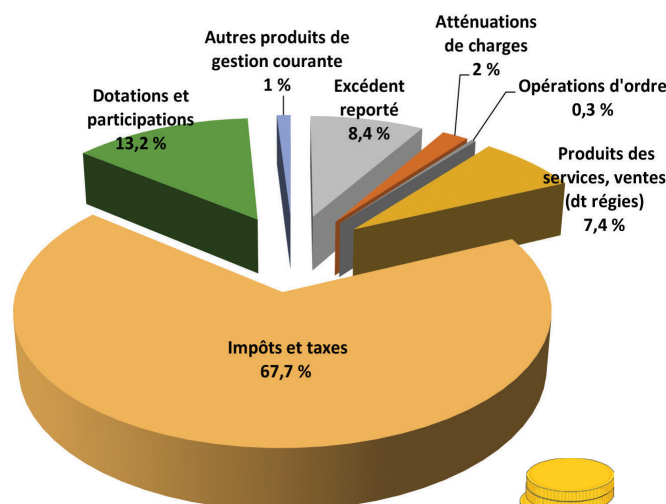
Autres produits de gestion courante : 30 500 €

Locations de salles, loyers, recettes diverses



Dotations et participations : 391 218 €

Dotations et participations de l'État (DGF, DSR, fonds de péréquation), Subventions versées par la CAF, Compensation État au titre des exonérations taxes foncières



Impôts et taxes : 2 009 586 €

Impôts locaux, attribution de compensation (Mond'Arverne), taxe droits de mutation



Atténuation de charges : 58 000 €

Atténuation de charges concernant les remboursements de salaire liés aux arrêts maladie

Opérations d'ordre de transfert entre sections : 10 000 €

Prévisions de recettes provenant de travaux de régie

Produits des services, du domaine et des ventes : 221 050 €

Redevances diverses, concessions, recettes cantine et garderie, locations mobilières diverses, frais ALSH et médiathèque refacturés à Mond'Arverne



BUDGET PRÉVISIONNEL 2023 D'INVESTISSEMENT : 1 346 260 €

Le budget d'investissement 2023 s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 346 260 €. Il a été élaboré dans une continuité de grande maîtrise budgétaire et avec pour visée l'optique de préserver le redressement du déficit constaté fin 2022. Les opérations visant à générer des économies sur les dépenses énergétiques et à prendre en considération la sécurité des biens, des bâtiments publics et des personnes sont naturellement poursuivis, tout en continuant à planifier de possibles actions visant à garantir un niveau de service rendu et concourant au bien vivre dans la cité.

	Dépenses	Recettes
dont Projets d'investissement	825 289 €	285 728 €
dont Opérations financières et d'ordre	520 971 €	1 060 532 €

(solde subventions 2022 à recevoir + subventions 2023 sollicitées)



Les principales opérations inscrites au budget concernent le **solde de l'amélioration thermique des vestiaires du foot et du gymnase** pour 129 990€ -travaux maintenant achevés et réceptionnés avec l'encaissement des subventions notifiées attendu cette année -, ainsi que le **confortement nécessaire de la galerie voûtée sous la mairie** présentant des risques d'écroulement selon les rapports d'expert. Ces travaux importants ont été estimés à 233 376 € lors de l'élaboration du budget selon un premier chiffrage, mais malheureusement ils vont s'avérer plus coûteux suite au rapport d'expertise définitif.

La **2^{ème} tranche de changement des lampes en LED** inscrite pour partie en 2022 a été reportée sur 2023 pour des raisons de délais d'exécution des travaux par le prestataire, cette opération visant à générer des économies d'énergie doit s'étaler sur 2 ou 3 ans.

Sur le volet de la sécurité des biens et des personnes, ce budget intègre également le **solde des travaux de la vidéo protection** engagés en 2022, ce solde s'élève à 50 286 € et le montant des subventions restant à recevoir est de 53 508 €. Les caméras sont aujourd'hui opérationnelles.

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT : 825 289 €



Solde amélioration thermique vestiaires foot et gymnase : 129 990 €

(subventions à percevoir : 129 500 € dont 92 000 € Région Fonds de relance - 37 500 € DETR)
Solde des travaux démarrés en 2022, actuellement terminés et réceptionnés :
- Remplacement chaudière fuel au stade, isolation des bâtiments, réfection étanchéité terrasse, etc.
- Remplacement du système de chauffage au gymnase.

Confortement galerie voûtée sous la mairie : 233 376 €

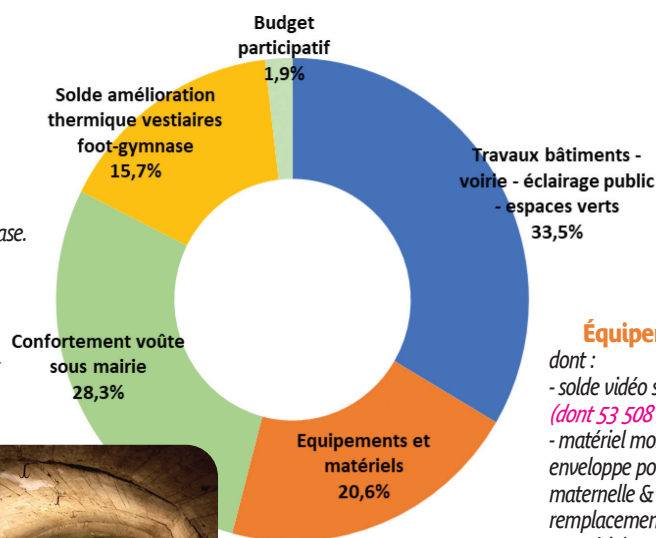
(subventions demandées (en attente d'ajustement selon chiffrage actualisé) : 97 020 € dont 57 420 € DETR et 39 600 € FIC)
Pour des raisons de sécurité et suite à rapport d'experts, travaux nécessaires pour consolidation de la galerie voûtée sous la mairie se prolongeant jusque vers la rue de Leyrat sur une longueur de 35m environ



Budget participatif 2023 : 15 000 €

(+ 342 € solde sur projet 2022 : réalisation panneau circuit VTT)

Pour réalisation de projets proposés par les concitoyens, et retenus dans le cadre de la démocratie participative.



Travaux bâtiments-voirie-éclairage public-espaces verts : 276 236 €

dont :

- entretien, remise en état et mise aux normes sécurité de bâtiments communaux (toiture et façade de la Poste, étude maîtrise d'œuvre clocher église Gergovie, installation disjoncteurs/diffuseurs lumineux salle sports et salle polyvalente suite à commissions de sécurité),
- climatisation salle vidéo nécessaire suite à installation des caméras,
- 2^{ème} tranche changement lampes LED,
- adaptation accès pour PMR (installation rampes...),
- enveloppe pour remise en état certaines voiries, participation travaux traverse de Noalhat (report 2022), étude busage fossés, reprises eaux ruissellement,
- prévisions études programmistes pour certaines réhabilitations à envisager (décret TERTIAIRE),

Équipements et matériels : 170 345 €

dont :

- solde vidéo surveillance (dont 53 508 € solde subventions à percevoir)
- matériel mobilier école (dont subventions Plan de relance), enveloppe pour sol et jeu de la cour maternelle, anti-pince doigts maternelle & élémentaire, protections solaires école, 1^{ère} tranche remplacement chaises restaurant scolaire...
- matériel mobilier mairie (licences, logiciels, certificats),
- matériels de voirie, remplacement du tractopelle, fournitures de signalétique et de communication,
- reprises de tombes et création d'un ossuaire...



OPÉRATIONS FINANCIÈRES ET D'ORDRE

Dépenses : 520 971 €		Recettes : 1 060 532 €	
- Remboursement capital emprunts bancaires	242 855 €	- FCTVA	92 496 €
- Remboursement capital EPF SMAF	75 921 €	- Taxes d'aménagement	56 000 €
- Déficit reporté (de l'exercice + antérieur)	191 195 €	- Autofinancement 2022	399 268 €
- Autres charges financières	1 000 €	- Autres recettes financières	1 000 €
- Opérations d'ordre travaux en régie	10 000 €	- Prévision CAF 2023	288 705 €
		- Opérations ventes patrimoniales	16 560 €
		- Déficit d'investissement	186 285 €
		- Opérations d'ordre (dont amortissement)	20 218 €



BUDGET ASSAINISSEMENT 2023

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	406 848 €	406 848 €
Investissement	960 649 €	960 649 €

FONCTIONNEMENT 2023

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 406 848 €.

- Le poste de dépense le plus élevé concerne la participation versée au SIAVA pour un montant de 147 000 €

- Le prix global de la redevance assainissement eau reste stable en 2023

- Le poste de recette le plus important concerne le montant des redevances d'assainissement collectif, et il est estimé à hauteur de la recette de 2022, soit 225 000 €.

INVESTISSEMENT 2023

Le budget d'investissement s'équilibre à 960 649 €.

- La principale opération concerne **le chantier de l'Avenue de la République**, rendu nécessaire pour améliorer le traitement des eaux usées. Il s'élève à 180 000 €, subventionné par l'Agence de l'Eau et le Département pour un montant global notifié de 41 730 €.

- **une nouvelle opération de 30 000 €** a été ouverte pour l'inscription des frais prévisionnels concernant **le nouveau schéma directeur de l'assainissement** qui doit être obligatoirement renouvelé tous les 10 ans.

- **Maintien de l'opération relative au devenir du réseau d'assainissement du secteur de la Novialle** ouverte en 2022, afin d'engager une étude de faisabilité sur la réfection du lagunage.

ASSAINISSEMENT - COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

(approuvés le 11 avril 2023)



	Budget primitif 2022	Réalisé 2022
Fonctionnement		
Dépenses	407 083 €	239 318 €
Recettes	407 083 €	396 295 €
Excédent de fonctionnement		156 977 €
Excédent affecté en totalité à la réserve de fonctionnement 2023		
Investissement		
Dépenses	950 976 €	36 926 €
Recettes	950 976 €	730 003 €
Excédent d'investissement		693 077 €
(dont excédent reporté : 616 115 €)		

BILAN 2022

COMMUNE - COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 (approuvés le 11 avril 2023)

En 2022, **les dépenses de fonctionnement ont globalement subi une augmentation de plus de 128 000 €** par rapport à l'année précédente.

Les hausses constatées s'observent principalement sur les postes d'énergie, d'alimentation pour le restaurant scolaire, de divers achats et prestations de services, ce qui résulte principalement du contexte inflationniste actuel.

Les recettes de fonctionnement ont légèrement progressé par rapport à l'année précédente. Cette progression est de 46 683 €, mais elle ne couvre pas l'augmentation des charges.

Fonctionnement	Budget primitif 2022	Réalisé 2022
Dépenses	2 663 887 €	2 196 490 €
Recettes	2 663 887 €	2 845 758 €
Excédent de fonctionnement		649 269 € *
(dont excédent reporté 181 363 €)		

Investissement	Budget primitif 2022	Réalisé 2022
Dépenses	1 931 418 €	1 612 679 €
Recettes	1 931 418 €	1 421 484 €
Déficit d'investissement cumulé		- 191 195 €
(dont déficit antérieur 726 266 €)		

Principales opérations d'investissements 2022 réalisées (559 162 € - hors opérations financières)

Programme d'investissement : 389 715 €

2 principales opérations débutées en 2022 et finalisées en 2023 :

- la vidéo protection pour 96 245 €, dont 18 000 € de subventions reçues sur 2022 (FIPD) et 53 508 € attendues sur 2023,

- l'amélioration thermique des vestiaires du foot et du gymnase pour 118 900 €, dont 129 500 € de subventions attendues sur l'exercice 2023.

Autres opérations :

- le solde des travaux débutés en 2021 concernant l'aménagement de la parcelle AB208 rue Jean Jaurès à Gergovie pour 154 468 €, dont 134 890 € de subventions reçues sur l'exercice,

- la sécurisation de l'accès à la falaise, la plantation d'arbres sur le terrain de boules et l'aménagement du jardin pédagogique (portail, grillage et tables) : 20 101 € au global.

Travaux - Bâtiments : 66 046 €

- Eclairage du stade de foot, porte local caméra, remise en état diverses voiries et impasses, menus frais notariés suite à divisions parcelles...

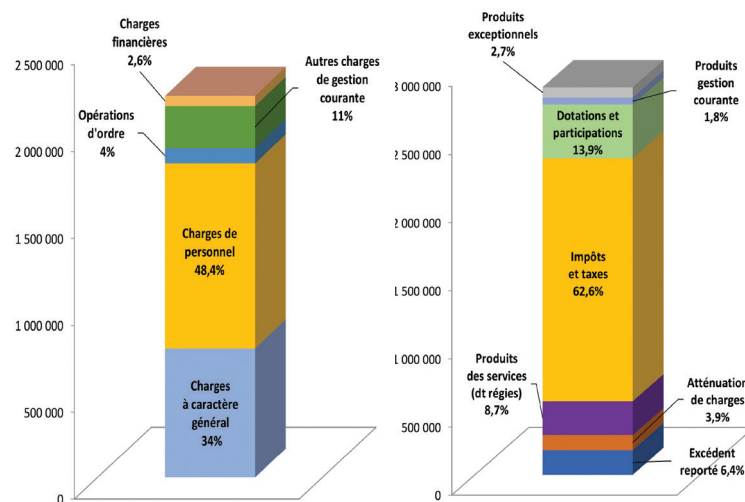
Matériel - Mobilier : 88 161 €

- Remplacement du véhicule de police, licences, certificats et logiciels mairie, installation de capteurs CO2 dans salles de classe, tableaux blancs école numérique, matériels de voirie, achat de 2 composteurs, remplacement de 2 vitrines d'affichage extérieures, poteaux et filets de tennis, solde jeux dans le parc, sculpture à Villard (entièrement subventionnée).

Budget participatif : 15 240 €

- Aménagement terrain bicross et installation d'une table de ping-pong.

DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT (par chapitres)



DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT (par chapitres)

